

DOCUMENT
DE POSITION

**UNE APPROCHE
SEXOTRANSFORMATRICE
DE L'ACTION CLIMATIQUE
POUR LES TRAVAILLEUSES
DES TRANSPORTS**



**LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
OUVRIERS DU TRANSPORT (ITF) EST UNE
FÉDÉRATION DÉMOCRATIQUE DIRIGÉE PAR
SES AFFILIÉS, RECONNUE COMME LA PLUS
GRANDE ORGANISATION MONDIALE DU
SECTEUR DES TRANSPORTS. NOUS METTONS
TOUTE NOTRE ÉNERGIE À AMÉLIORER
LE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEUSES ET
TRAVAILLEURS, EN CRÉANT DU LIEN ENTRE
PRÈS DE 700 SYNDICATS DE 150 PAYS QUI,
SANS CELA, SERAIENT ISOLÉS LES UNS DES
AUTRES. NOUS AIDONS LEURS MEMBRES À
OBTENIR DROITS, ÉGALITÉ ET JUSTICE. NOUS
SOMMES LA VOIX DE PRÈS DE 16.5 MILLIONS
DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
PARTOUT DANS LE MONDE.**



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
VULNÉRABILITÉ AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	6
DES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL SÛRS ET INCLUSIFS	8
UNE TRANSITION JUSTE TENANT COMPTE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE	10
ACTION DE HAUT NIVEAU SUR LE CLIMAT ET LES QUESTIONS DE GENRE	12

**IL N'Y A
PAS D'AVENIR
DURABLE
SANS ÉGALITÉ
ENTRE
LES HOMMES
ET LES FEMMES**

INTRODUCTION

L'urgence climatique est à notre porte et nous ne pouvons l'ignorer. Le changement climatique frappe les populations vulnérables aux quatre coins du monde, beaucoup plus tôt et plus durement que prévu.

Le secteur des transports (y compris le transport public, privé et de fret) est responsable de 23 % des gaz à effet de serre dans le monde ; en réponse aux recommandations scientifiques visant à limiter l'augmentation de la température mondiale, celui-ci devra réduire ses émissions de carbone de 45 % d'ici 2030. Les transports constitueront donc un pan essentiel de la réduction des émissions à l'échelle mondiale.

La lutte contre le changement climatique et la construction de transports durables s'accompagnent de défis multiples et, contrairement à d'autres secteurs d'activité, il n'existe pas d'approche universelle en la matière. Les défis de la décarbonation appellent une approche et stratégie différentes selon les secteurs et les régions.

Le changement climatique n'est pas neutre du point de vue du genre – ses retombées exposent par exemple davantage les femmes à l'exploitation du fait des rôles sociaux qui leur sont dévolus et de l'accès discriminatoire et inégal aux ressources, à la prise de décision et aux technologies.

Une transition juste tenant compte de l'égalité de genre doit être l'une des priorités de la réponse à la crise climatique, pour que l'exclusion systémique des travailleuses des transports et les déséquilibres de pouvoir actuels soient non seulement reconnus, mais aussi remis en question.

Il n'y a pas d'avenir durable sans égalité entre les hommes et les femmes.

Ceci suppose de veiller à une pleine représentation des travailleuses des transports aux niveaux décisionnels afin qu'elles puissent prendre part aux discussions et négociations sur les transports durables à tous les niveaux, et d'appuyer une transition juste tenant compte de l'égalité de genre en vue de renforcer le pouvoir de l'ensemble des travailleuses et travailleurs des transports.

Compte tenu de l'exclusion systémique persistante des femmes du travail décent dans le secteur des transports, tout changement mis en œuvre, notamment pour un avenir durable, ne sera source de transition juste pour les travailleuses que si des évaluations de l'impact sur le genre ont lieu dès le départ, de même que des investissements sensibles au genre, incluant en leur cœur les voix et le leadership des travailleuses, et des mesures d'égalité fortes convenues avec les syndicats pour lutter contre l'exclusion systémique des femmes et garantir leur accès complet à la formation et aux possibilités d'évolution de carrière.

Les avancées en matière de travail décent et d'égalité dans le cadre des plans de transition juste et d'action climatique dans les transports doivent être suivies et évaluées d'aussi près que les émissions de gaz à effet de serre. Des objectifs et indicateurs concrets s'imposent pour responsabiliser les employeurs et les gouvernements.

Ce document présente les grandes thématiques permettant de définir une position et des revendications claires sur les transports durables et les travailleuses, l'égalité des sexes étant pleinement incluse dans les principes de transition juste de l'ITF.

VULNÉRABILITÉ AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La crise climatique touche déjà les travailleuses et les travailleurs des transports. Exposés aux inondations, aux vagues de chaleur, aux sécheresses et autres phénomènes météorologiques extrêmes dans le cadre de leur travail, ce sont bien les travailleurs qui finiront par en payer le prix si nous n'assurons pas une transition juste. Les travailleuses et travailleurs des transports connaissent leur secteur d'activité, et ont donc un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration d'une vision pour l'avenir.

**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
EXACERBE LES INÉGALITÉS DE
GENRE EXISTANTES ET ENTRAÎNE
D'AUTRES RÉPERCUSSIONS QUI NE
TOUCHENT QUE LES TRAVAILLEUSES
DES TRANSPORTS.**



Ce sont souvent elles qui sont en première ligne de la crise climatique et les plus susceptibles d'occuper des emplois moins rémunérés, plus précaires et plus exposés aux phénomènes météorologiques extrêmes.

En outre, les femmes en subissent souvent les conséquences de façon disproportionnée car elles sont les principaux soutiens de famille et dépendent grandement des transports en commun pour se déplacer.

Les écoles et les crèches sont souvent fermées quand les conditions climatiques sont difficiles. Il en résulte des obligations familiales supplémentaires pour les femmes, en particulier pour celles du secteur informel ou dont le lieu de travail ne propose pas de services de garde d'enfants.

Les conditions météorologiques extrêmes entraînent également des retards, des perturbations et des changements d'itinéraires, avec pour conséquence un temps de travail plus long dans tous les secteurs du transport, souvent sans aucune rémunération supplémentaire, en particulier dans les emplois informels.

Les femmes qui occupent des emplois précaires et informels vivent généralement loin de leur lieu de travail et leurs trajets quotidiens leur prennent beaucoup de temps. Celles qui dépendent des transports publics pour ceux-ci subissent les retards et les perturbations.

Ces trajets quotidiens posent également des problèmes de sécurité pour les femmes, en particulier pour celles qui travaillent en horaires décalés ou qui doivent se déplacer en dehors des heures de pointe.

Les systèmes de protection sociale seront essentiels pour protéger les moyens de subsistance dans le cadre de la crise climatique, notamment par une aide au revenu, des modalités de travail flexibles, des congés parentaux, des aides familiales et en matière de soins de santé génésique.

Les syndicats doivent veiller à la négociation de conventions collectives pour obtenir une revalorisation des rémunérations, indemnités et avantages face à ces impacts.

DES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL SÛRS ET INCLUSIFS

Les effets du changement climatique peuvent avoir des conséquences considérables sur la santé physique et mentale des effectifs des transports, en particulier quand ceux-ci travaillent en extérieur ou dans des environnements mal ventilés.

Au vu de la récurrence des épisodes météorologiques extrêmes, les femmes doivent plus que jamais disposer de protections et EPI appropriés, dont des tenues de travail spécifiquement conçues pour ces nouvelles réalités climatiques et adaptées à leur morphologie.

Il est vital d'avoir accès à des installations sanitaires sûres, qui sont essentielles pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs des transports, en particulier pendant les vagues de chaleur et autres épisodes climatiques extrêmes.

La violence au travail reste endémique dans les transports partout dans le monde. Les hommes n'échappent pas au phénomène, mais ce sont bien les femmes qui en sont les premières victimes. Par exemple, les femmes des transports sont plus susceptibles d'occuper des fonctions de service à la clientèle, qui les exposent à l'agressivité et à la colère des voyageurs quand leur trajet est annulé ou retardé à cause de la météo.

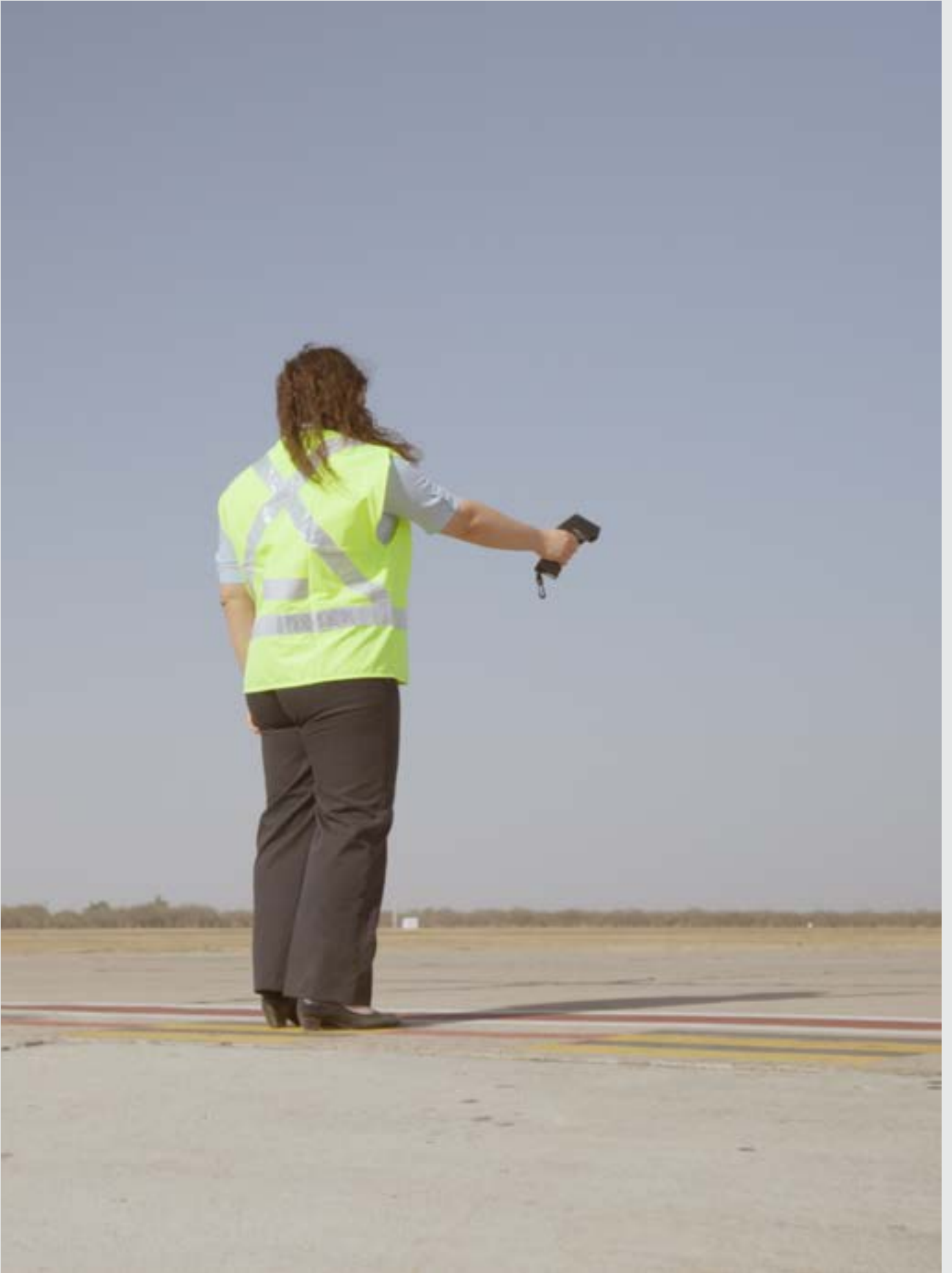
Il est essentiel que les syndicats soient représentés au sein des grands organes de décision et des initiatives à l'échelle sectorielle pour qu'ils puissent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des normes de sécurité.

Nous devons exiger des investissements dans des mécanismes permettant de prévenir et de corriger la violence et le harcèlement fondés sur le genre au travail, notamment par la ratification et la mise en œuvre de la Convention 190 (C190) de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Les environnements de travail devraient être exempts de violence et de harcèlement et les effectifs devraient pouvoir avoir accès à des espaces sûrs et à des installations sanitaires.

Ressources utiles

- La [Charte de l'ITF pour le droit des travailleuses et travailleurs des transports à l'assainissement](#) décrit le problème et les mesures que doivent prendre les gouvernements, les employeurs et les investisseurs. Parallèlement à celle-ci, la [Boîte à outils de l'ITF sur l'assainissement](#) est une ressource interactive complète qui s'adresse aux syndicats des transports, afin de les aider à mener la campagne en faveur de meilleures installations sanitaires pour les travailleuses et travailleurs.
- La [Boîte à outils de l'ITF sur la C190 de l'OIT](#) contient des informations sur les trajets domicile-travail et l'assainissement, lesquelles visent à aider les syndicats à mieux cerner les problématiques, mais aussi des exemples de campagnes réussies et sur la façon dont la Convention C190 de l'OIT peut aider les travailleuses et travailleurs des transports.



UNE TRANSITION JUSTE TENANT COMPTE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

Une transition juste assure l'avenir et la subsistance des travailleurs et travailleuses lors du passage à une économie sobre en carbone.

La transition doit être axée autour des besoins et des revendications des travailleuses, et être l'occasion de renforcer le pouvoir des travailleuses des transports. Il est donc indispensable de s'attaquer aux problèmes d'égalité qui existent depuis toujours dans le secteur des transports. Celui-ci doit en profiter pour rendre les emplois plus attrayants et plus équitables pour toutes les catégories de personnes.

Les syndicats doivent collaborer avec les parties prenantes concernées, les partenaires sectoriels et les établissements d'enseignement pour faire en sorte que les plans de transition juste mis en œuvre au niveau sectoriel et des entreprises tiennent compte de l'égalité des genres. Ceci suppose de:

RENFORCER L'EMPLOI DES FEMMES ET PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT

L'un des axes essentiels du processus de transition juste consiste à rendre les métiers du transport attrayants pour les femmes, celles-ci étant toujours sous-représentées aux fonctions clés, tout en facilitant l'accès à ces

métiers à des catégories de personnes de divers horizons, notamment en garantissant une égalité des conditions de travail et de rémunération, ainsi que le respect des normes du travail.

Il est important de s'attaquer à la question de l'exclusion systémique des femmes des emplois décents et sûrs, enracinée de longue date. Les femmes doivent bénéficier d'un accès égal aux emplois et aux postes de direction et de pouvoir au sein du secteur des transports.

Ceci suppose notamment d'identifier et de corriger les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à toutes les fonctions et d'y faire carrière. Une transition juste ne sera possible que si nous nous attaquons dès maintenant à ces inégalités.

TECHNOLOGIE ET AUTOMATISATION

Pour de nombreux secteurs des transports, des changements technologiques vont être nécessaires pour réduire les émissions de carbone. L'incidence de la technologie sur les travailleuses et travailleurs n'est ni simple, ni linéaire ; elle s'accompagne d'un risque de creusement des inégalités existantes dès lors que les nouvelles technologies ne tiennent pas compte des inégalités déjà présentes dans le monde du travail. Bien souvent, les discussions autour de la technologie ignorent la question du genre.

Les nouvelles technologies qui accompagnent la formalisation des transports, à l'instar des systèmes de paiement sans contact, tendent à avoir un impact disproportionné sur les femmes.

Face à ces risques, il est essentiel d'assurer une transition juste, incluant des mesures propres à assurer que personne ne soit laissé pour compte. Il convient pour cela de réaliser des évaluations de l'incidence sociale et des conséquences sur la main-d'œuvre, et de veiller à interagir de façon précoce et continue avec les effectifs, les syndicats et les usagers dans le cadre de la planification, de la conception, de la prise de décision et de la mise en œuvre de mesures en faveur du transport durable.

Les syndicats doivent agir pour peser dans la balance, de façon à ce que les nouvelles technologies soient bénéfiques aux travailleuses des transports et puissent promouvoir l'égalité de genre.

FORMATION ET RECONVERSION

Par ailleurs, des formations et reconversions seront nécessaires avec l'introduction des nouvelles technologies et des carburants et sources d'énergie propres.

La transition doit s'accompagner de reconversions et formations dotées d'une perspective sexotransformatrice.

Ressources utiles

- De plus amples informations sur les effets des technologies et de l'automatisation sur les travailleuses des transports sont disponibles dans le rapport « [L'impact de l'avenir du travail pour les femmes dans les transports publics](#) »
- [Une transition juste pour les personnels des transports urbains](#) décrit les problématiques et le quotidien des syndicats des pays du Sud, et notamment ce à quoi ressemble une transition juste tenant compte de l'égalité de genre pour les personnels des transports urbains.

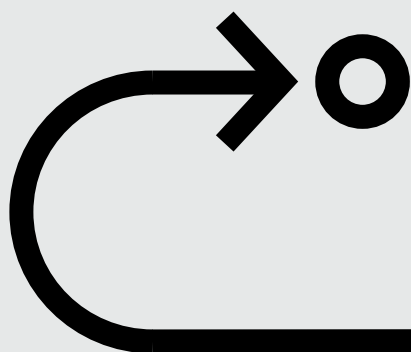


ACTION DE HAUT NIVEAU SUR LE CLIMAT ET LES QUESTIONS DE GENRE

L'année 2024 marque le dixième anniversaire de l'adoption par la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP20) du programme de travail de Lima relatif au genre. Conformément à la décision prise lors de la COP28 en novembre 2023 à Dubaï, la mise en œuvre du Programme de travail de Lima relatif au genre et son plan d'action a été évaluée en 2024.

Bien que des avancées aient été constatées, le dernier rapport de synthèse de 2023 sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) montre que si 79 % des parties font explicitement mention du genre, elles ne sont que 33 % à s'engager à l'inclure dans leurs plans de mise en œuvre sur le changement climatique.

Les gouvernements doivent soumettre de nouvelles CDN en 2025, et nous devons en profiter pour réclamer que les ambitions climatiques soient revues à la hausse et faire en sorte que les questions de genre soient incluses dans les plans de mise en œuvre et les plans climatiques nationaux.



INSTAURER DES PROCESSUS DÉCISIONNELS INCLUSIFS ET INFLUENCER LES POLITIQUES

Les femmes sont encore largement sous-représentées dans les structures de prise de décision sur le changement climatique. Si les femmes ne peuvent être partie prenante de façon pleine et équitable dans la planification des infrastructures et réseaux de transport, les décisions relatives aux transports durables seront vraisemblablement vouées à l'échec.

Les décisionnaires politiques tendent à penser long terme, mais pour les travailleuses et travailleurs des transports, les effets du réchauffement climatique sont déjà très prégnants. La santé et la sécurité des employés, la formation et la qualité de l'emploi doivent être au cœur des politiques visant à s'adapter au changement climatique, et non être considérées comme secondaires.

Les travailleuses des transports doivent être associées à tous les processus décisionnels liés à l'action climatique et à la planification des transports. Il convient donc de mettre en place des plateformes permettant une réelle participation et consultation des femmes,

et de veiller à ce qu'elles soient représentées tout au long du processus.

Une analyse fondée sur le genre doit guider la réflexion sur les politiques de décarbonation. Ceci suppose de mener des analyses et études qui tiennent compte du genre pour déterminer de quelle façon les politiques climatiques impactent différemment les femmes et les hommes, afin que tous les besoins et points de vue soient pris en compte.

FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

Le financement de l'action climatique peut constituer un outil efficace pour lutter contre les inégalités hommes-femmes. Nous devons plaider en faveur d'investissements dans des infrastructures de transports durables et accessibles qui soient bénéfiques aux travailleuses des transports et aux usagers.

Le financement de l'action climatique est essentiellement consacré aux infrastructures, avec peu d'intérêt pour l'aspect opérationnel des services. Ce sont généralement les femmes qui en font les frais, car elles occupent les emplois souvent visés par l'externalisation pour réduire les coûts.

Des institutions financières internationales (IFI) comme la Banque mondiale sont également des sources essentielles de financement de l'action climatique et, même si elles possèdent leurs propres « sauvegardes » pour protéger les droits des femmes et l'égalité des genres, celles-ci sont rarement suffisantes.

En orientant le financement de l'action climatique vers des initiatives bénéfiques aux travailleuses, les décideurs politiques et investisseurs peuvent faire progresser l'égalité hommes-femmes dans le secteur des transports et renforcer la résilience face au changement climatique.



NOUER DES ALLIANCES

Il est nécessaire de nouer des alliances au niveau local, national et mondial, avec des organisations environnementales et d'autres acteurs qui soutiennent nos revendications en matière d'action climatique fondée sur le genre. Dans une optique de partage des connaissances, de promotion de la collaboration et de mobilisation de l'action collective, des alliances sur le plan de l'action climatique et de la transition juste fondées sur le genre seront essentielles.

Ressources utiles

- La boîte à outils de l'ITF [Labour and gender related safeguard frameworks of International Financial Institutions](#) (Cadres de sauvegarde des institutions financières internationales en matière de travail et d'égalité des genres) est une ressource éducative et pratique aidant les militants syndicaux à comprendre les cadres de sauvegarde des institutions financières internationales et à les utiliser de façon stratégique.

WWW.ITFGLOBAL.ORG

NOUS FAISONS BOUGER LE MONDE.



FÉDÉRATION
INTERNATIONALE
DES OUVRIERS
DU TRANSPORT

49-60 Borough Road
London SE11DR
+44 (0)20 7403 2733